**Garantie des tapis**

Kleen-Tex offre une garantie générale de cinq ans et une garantie de deux ans sur les tapis lavés dans des machines à laver industrielles, qui couvrent les défauts de fabrication décrits à l’annexe A, sur tous les types de tapis avec tissu tufté/semelle en caoutchouc. Nous garantissons également que tous les tapis seront conformes à nos spécifications de produit standard.

Cette garantie ne couvre pas les dommages causés au tapis en raison d’une mauvaise utilisation, les dommages causés par des machines défectueuses ou en raison de l’absence d’un programme de nettoyage régulier ou approuvé.

Cette garantie est soumise aux conditions de vente standard de Kleen-Tex. Les tapis doivent être traités et manipulés conformément aux recommandations de Kleen-Tex, dont une copie peut être obtenue sur demande auprès du service technique de Kleen-Tex.

Nous nous réservons le droit, sans préavis, pour des raisons techniques et liées à la chaîne d’approvisionnement, de modifier à tout moment les matières premières et les spécifications des produits utilisés.

Kleen-Tex ne peut garantir une période donnée comme étant un « cycle de vie » minimum pour un tapis.

De nombreux facteurs non contrôlés par Kleen-Tex contribuent au cycle de vie effectif d’un tapis anti-poussière, par exemple, le climat, le niveau d’ozone, le passage, la quantité et le type de saleté incrustée, la migration de plastifiants des revêtements de sol, le stockage/la manipulation, l’exposition au soleil, la fréquence de lavage, la température de lavage, la formulation du détergent, le pH de la lessive, les produits chimiques ajoutés, la vitesse/pression d’extraction, le temps/la température de séchage, les machines défectueuses, les modes de transport et la manutention manuelle.

Kleen-Tex se réserve le droit de procéder à des audits sur site pour s’assurer du respect de procédures appropriées.

Pour en savoir plus sur la procédure de réclamation, veuillez contacter votre responsable de compte ou le service client.

Dernière mise à jour : septembre 2018